



Direction du Développement Economique

Affaire suivie par : Bastien BOUSQUET
Tél. : 03 87 39 31 66 - E-mail : bbousquet@cma-moselle.fr

Référence : 2025-17.03-BB/AB

Monsieur le Maire
Mairie
3 Place de la République
57280 SEMECOURT

METZ, le 20 MARS 2025

Monsieur le Maire,

Vous nous avez notifié, pour avis et par correspondance reçue le 5 février dernier, ainsi que le prévoit le code de l'urbanisme, le projet de modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme de votre commune, et nous vous en remercions.

La procédure porte sur la création d'un secteur au sein de la zone naturelle, afin de permettre le développement des équipements sportifs et de loisirs existants ou projetés, dans trois espaces différents de la commune. Ce nouveau secteur nommé « NI » nécessite une modification du règlement graphique et écrit.

A la lecture des éléments du dossier, ceux-ci ne remettant pas en cause le fonctionnement d'activités économiques, nous vous informons qu'ils n'appellent pas d'observations particulières de la part de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle.

Dans le cadre de cette modification simplifiée du PLU de votre commune, nous vous saurions gré d'ajouter le présent avis au dossier de la procédure.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à ces remarques, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président

Philippe FISCHER